

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 décembre à 12h00, le Bureau du PETR Centre Ouest Aveyron s'est réuni au restaurant Chez Cécile et Aimé – 2 Boulevard Flaugergues à Rodez.

Date d'envoi de la convocation	29/11/2024
Nombre de délégués syndicaux	9
Nombre de délégués présents	6

Présents : CALVET Jean-Marc, CAUSSE Michel, CLEMENT Karine, LACOMBE Jean-Marie, LE MEIGNEN Jean-Eudes, MOLIERES Jacques

Excusés ou absents : DELPECH Michel, MARTY François, SADOUL Jean-Philippe

Délégués absents ayant donné procuration : Néant

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Centre Ouest Aveyron est la structure porteuse du Groupe d'Action Locale (GAL) Centre Ouest Aveyron.

Afin d'assurer la mise en œuvre de ce programme européen, le PETR Centre Ouest Aveyron mobilise une ingénierie dédiée de 1,5 ETP.

Il est proposé de solliciter une subvention sur le programme LEADER 2023-2027 pour l'ingénierie 2023 et 2024.

Frais salariaux	49 557.20 €
Cout indirects (Frais de structure)	7 433.58 €
Frais de déplacement	2 477.86€
Adhésion réseau et dépenses diverses	750.00 €
Total	60 218.64 €

Plan de Financement

Leader (Feader)	48 174.91 €
Autofinancement	12 043.73 €
Total	60 218.64 €

⇒ Le Bureau du PETR Centre Ouest Aveyron décide, à l'unanimité :

- de valider le plan de financement du dossier Ingénierie LEADER 2023-2024,
- d'autoriser le Président à solliciter une subvention LEADER auprès du GAL Centre Ouest Aveyron et à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le.....**12 DEC. 2024**
Publié ou notifié le :**12 DEC. 2024**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Eudes LE MEIGNEN

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Demande de subvention Leader - Ingénierie 2023-2024

Date de décision: 06/12/2024

Date de réception de l'accusé 12/12/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 241206_03DB

Identifiant unique de l'acte : 012-200050565-20241206-241206_03DB-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : 241206-03 DB Dde Subv leader_Ingénierie 2023-2024.pdf (99_DE-012-200050565-20241206-241206_03DB-DE-1-1_1.pdf)

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 décembre à 12h00, le Bureau du PETR Centre Ouest Aveyron s'est réuni au restaurant Chez Cécile et Aimé – 2 Boulevard Flaugergues à Rodez.

Date d'envoi de la convocation	29/11/2024
Nombre de délégués syndicaux	9
Nombre de délégués présents	6

Présents : CALVET Jean-Marc, CAUSSE Michel, CLEMENT Karine, LACOMBE Jean-Marie, LE MEIGNEN Jean-Eudes, MOLIERES Jacques

Excusés ou absents : DELPECH Michel, MARTY François, SADOUL Jean-Philippe

Délégués absents ayant donné procuration : Néant

Le PETR s'engage dans un Plan Paysage dont les dépenses sont estimées à 155 632 €

Il est proposé au Bureau du PETR de solliciter une subvention LEADER auprès du GAL selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Prestations externes	130 000.00 €	Leader	94 505.60 €
Ingénierie PETR	21 360.00 €	DREAL	30 000.00 €
Frais de déplacement	1 068.00 €		
Frais de structure	3 204.00 €	Autofinancement	31 126.40 €
TOTAL	155 632.00 €	Total	155 632.00 €

⇒ **Le Bureau du PETR Centre Ouest Aveyron décide, à l'unanimité :**

- **De valider le plan de financement ci-dessus,**
- **D'autoriser le président à solliciter une demande de subvention LEADER auprès du GAL Centre Ouest Aveyron,**
- **D'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.**

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits,

et ont signé les membres présents.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le.....**12 DEC 2024**

Publié ou notifié le :**12 DEC 2024**

Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Eudes LE MEIGNEN

Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le Tribunal administratif peut être saisi par courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Demande de subvention Leader - Plan paysage du PETR Centre Ouest
Aveyron

Date de décision: 06/12/2024

Date de réception de l'accusé 12/12/2024
de réception :

Numéro de l'acte : 241206_04DB

Identifiant unique de l'acte : 012-200050565-20241206-241206_04DB-DE

Nature de l'acte : **Délibération**

Matières de l'acte : 7 .5
Finances locales
Subventions

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

Nom du fichier : 241206-04 DB Dde Subv leader_Plan Paysage du PETR.pdf (99_DE-
012-200050565-20241206-241206_04DB-DE-1-1_1.pdf)